



HAL
open science

Ecoute musicale chez les Pères

Daniel Saulnier

► **To cite this version:**

| Daniel Saulnier. Ecoute musicale chez les Pères. 2018. halshs-01794511

HAL Id: halshs-01794511

<https://shs.hal.science/halshs-01794511>

Preprint submitted on 17 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCOUTE MUSICALE CHEZ LES PERES

Les Pères de l'Église sont les premiers commentateurs de la Révélation chrétienne. Leurs écrits, leurs homélies et leurs catéchèses constituent une exégèse biblique effectuée au cours de la liturgie ou en lien direct avec elle. C'est pourquoi il n'est pas souhaitable d'aborder leur œuvre sans la replacer dans ce double contexte de la Bible et de la liturgie.

Quand on parle des Pères et de la musique, la première intuition s'élançait spontanément vers Augustin et son célèbre *De musica*. La récolte est un peu décevante. Certes, le mot « écouter » s'y rencontre sept fois ; mais il n'est appliqué que trois fois – et en passant – aux sons de la musique. Pour le rhéteur sur le point de devenir chrétien, la musique est d'abord une science : rythme et mètre la soumettent au nombre. Dans la lignée de Pythagore et de Platon, elle est aussi une sorte d'icône de l'univers, consonance créatrice, fondement d'une philosophie qui permet de remonter jusqu'à Dieu, principe et auteur de toute harmonie. Nous sommes loin de la science et de l'art que nous appelons aujourd'hui « musique »¹. Certes, l'œuvre prévoyait encore six autres livres relatifs à la mélodie, mais ils ne virent jamais le jour. Un siècle plus tôt, Aristide Quintilien avait affiché un semblable propos, dans un célèbre traité destiné à être commenté jusqu'à la fin du Moyen Age :

Il faut donc pratiquer la musique et s'y former à fond, parce qu'elle est la principale associée, la principale compagne de celle dont je parle, la philosophie.²

Pourtant là encore, même si, au passage, les effets de la musique sur les émotions, l'éducation et la morale sont parfois évoqués, l'écoute musicale ne fait pas en elle-même l'objet d'une étude.

Une telle absence peut étonner les mentalités contemporaines et invite à une réflexion préliminaire sur la terminologie de l'activité des sens humains. Dans l'ordre de la vision, la langue française comporte deux termes complémentaires. La perception sensorielle, essentiellement passive, est rendue par le mot « voir », tandis que l'intention, active et mentale, de percevoir, se formule par le mot « regarder ». La langue latine, dans la Vulgate, dans la liturgie et chez les Pères occidentaux, fonctionne de manière analogue avec *videre* (voir) et les multiples composés de l'archaïque *specio* (regarder), voire de *contemplari* ou de *considerare* :

Et conversus sum ut viderem vocem quæ loquebatur mecum et conversus vidi septem candelabra aurea.

Je me retournai pour regarder quelle était cette voix qui me parlait. M'étant retourné, j'ai vu sept chandeliers d'or, et au milieu des chandeliers un être qui semblait un Fils d'homme...³

¹ Alexandre-Joseph-Hyacinthe VINCENT, *Analyse du traité de métrique et de rythmique de saint Augustin, intitulé De musica*, Paris, Paul Dupont, 1849, p. 3.

² Aristide QUINTILIEN, *De musica*, III, 9, 27, trad. française F. DUYSINX, Genève, Droz, 1999, p. 245-246.

³ Apocalypse 1, 12-13. Les citations bibliques latines suivent le texte de la Vulgate. La version française suit la traduction publiée par l'Association épiscopale liturgique pour les pays francophones (<http://www.aelf.org/bible-liturgie>), sauf pour quelques rares corrections ponctuelles introduites par nos soins.

Aspiciebam ergo in visione noctis et ecce cum nubibus caeli quasi Filius hominis veniebat.

Je regardais, au cours des visions de la nuit, et je voyais venir, avec les nuées du ciel, comme un Fils d'homme ; il parvint jusqu'au Vieillard, et on le fit avancer devant lui.⁴

Il en va de même dans l'ordre de l'audition. La perception passive est rendue par le mot « entendre » (*audire*), et l'intention de percevoir par le mot « écouter » (*auscultare*).

Or, en lisant la Bible, les textes liturgiques et patristiques, force est de constater que c'est le mot « entendre » qui désigne ordinairement cette activité par laquelle le corps et l'âme de l'homme perçoivent les sons – musicaux ou non. L'écouter biblique ne tend pas l'oreille vers la musique. Comme d'innombrables exemples le montreront, le mot « écouter » revêt toujours une signification spirituelle : ce qui est écouté, c'est une parole et donc une personne.

Malgré tout, à l'issue de notre parcours, deux témoignages insolites mettront en scène une forme d'écoute musicale dans le monde des Pères. Certes, le mot lui-même ne sera pas prononcé, mais les dédales de la psychologie de l'écouter et les composantes de son plaisir y seront longuement évoqués...

L'homme de la Bible entend la musique

Quand Moïse redescend avec Josué du Mont Sinai, après avoir reçu la Loi divine, les Dix paroles inscrites du doigt même de Dieu dans la pierre des tables de l'Alliance, il perçoit les clameurs de la fête organisée en l'honneur du veau que les Hébreux se sont forgés comme idole en son absence :

Josué entendit le bruit et le tumulte du peuple et dit à Moïse : « Bruit de bataille dans le camp. » Moïse répliqua : « Ces bruits, ce ne sont pas des chants de victoire ni de défaite ; ce que j'entends, ce sont des cantiques qui se répondent. » Comme il approchait du camp, il aperçut le veau et les danses. Il s'enflamma de colère, il jeta les tables qu'il portait, et les brisa au bas de la montagne.⁵

C'est une réaction très similaire qui est attribuée par le troisième évangile au fils aîné de la parabole dite « des deux fils ». Rentrant des champs où, comme chaque jour, il a fidèlement travaillé pour son père, il entend la musique et les danses du banquet qui fête son frère, de retour après avoir gaspillé l'héritage paternel :

Or, le fils aîné était aux champs. Lorsqu'il revint et approcha de la maison, il entendit la musique et les danses. Appelant un des serviteurs, il s'informa de ce qui se passait. Celui-ci répondit : « Ton frère est arrivé, et ton père a tué le veau gras, parce qu'il a retrouvé ton frère en bonne santé. »⁶

Mais le livre le plus sonorisé de toute la Bible est sans aucun doute l'Apocalypse. Pourtant on n'y écoute jamais : on y entend ! D'abord, c'est un précepte :

Celui qui a des oreilles, qu'il entende ce que l'Esprit dit aux Églises.⁷

⁴ Daniel 7, 13.

⁵ Exode 32,17-19.

⁶ Luc 15, 25-27.

⁷ Apocalypse 2, 7, 11, 17, 29 ; 3, 6, 13 ; 13, 9.

Si ce précepte est ainsi solennellement proclamé jusqu'à sept fois, c'est parce qu'il constitue la clé du bonheur :

Bienheureux celui qui lit et entend les paroles de la prophétie et garde ce qui est écrit en elle, car le temps est proche.⁸

Car entendre est le privilège des hommes :

Les démons, les idoles d'or, d'argent, de bronze, de pierre et de bois, qui ne peuvent pas voir, ni entendre, ni marcher.⁹

Le principal objet acoustique perçu est le son d'une voix, même si l'on entend parfois l'aigle voler¹⁰, sept orages tonner¹¹, des myriades de cavaliers passer¹² ou le décompte des élus marqués du sceau¹³.

Voix des anges :

Alors j'ai vu : et j'entendis la voix d'une multitude d'anges qui entouraient le Trône, les Vivants et les Anciens ; ils étaient des myriades de myriades, par milliers de milliers.¹⁴

Alors j'entendis l'ange des eaux qui disait : « Tu es juste, toi qui es, et qui étais, toi le Saint, parce que tu as rendu ce jugement. »¹⁵

Voix des quatre Vivants :

Et quand il ouvrit le quatrième sceau, j'entendis la voix du quatrième Vivant qui disait : « Viens ! ». ¹⁶

Voix d'une multitude de créatures, appliquées à la louange :

Toute créature dans le ciel et sur la terre, sous la terre et sur la mer, et tous les êtres qui s'y trouvent, je les entendis proclamer : « À celui qui siège sur le Trône, et à l'Agneau, la louange et l'honneur, la gloire et la souveraineté pour les siècles des siècles. »¹⁷

Après cela, j'entendis comme la voix forte d'une foule immense dans le ciel, qui proclamait : « Alléluia ! Le salut, la gloire, la puissance à notre Dieu. »¹⁸

Voix de l'autel ou sortie de l'autel :

Le sixième ange sonna de la trompette, et j'entendis une voix venant des quatre cornes de l'autel d'or qui est devant Dieu ; elle disait au sixième ange qui avait la trompette : « Libère les quatre anges qui sont enchaînés au bord de l'Euphrate, le grand fleuve. »¹⁹

Puis j'ai entendu l'autel qui disait : « Oui, Seigneur Dieu, Souverain de l'univers, ils sont vrais, ils sont justes, tes jugements. »²⁰

Voix des orages :

⁸ Apocalypse 1, 3.

⁹ Apocalypse 9, 20.

¹⁰ Apocalypse 8, 13.

¹¹ Apocalypse 10, 3, 4.

¹² Apocalypse 9, 16.

¹³ Apocalypse 7, 4

¹⁴ Apocalypse 5, 11.

¹⁵ Apocalypse 16, 5.

¹⁶ Apocalypse 6, 7 ; cf. 6, 3, 5.

¹⁷ Apocalypse 5, 13.

¹⁸ Apocalypse 19, 1.

¹⁹ Apocalypse 9, 13-14.

²⁰ Apocalypse 16, 7.

Et quand les sept tonnerres eurent parlé, j'allais me mettre à écrire ; mais j'entendis une voix venant du ciel qui disait : « Ce que viennent de dire les sept tonnerres, garde le scellé, ne l'écris pas ! »²¹

La voix entendue n'est pas toujours personnifiée mais elle provient du ciel, du temple ou du milieu des participants à la scène :

Alors j'ai entendu une voix qui venait du ciel. Elle disait : « Écris : Heureux, dès à présent, les morts qui meurent dans le Seigneur. Oui, dit l'Esprit, qu'ils se reposent de leurs peines, car leurs actes les suivent ! »²²

Alors j'entendis une voix forte venant du Sanctuaire, qui disait aux sept anges : « Allez répandre sur la terre les sept coupes de la fureur de Dieu. »²³

Et j'entendis comme une voix au milieu des quatre Vivants ; elle disait : « Un denier, la mesure de blé ! Un denier, les trois mesures d'orge ! Ne fraude pas sur l'huile et sur le vin ! »²⁴

La voix entendue, sonore et puissante comme la trompette, le tonnerre ou les grandes eaux, répond à une attention du regard, révèle les mystères et formule des monitions :

Après cela, j'ai vu : et voici qu'il y avait une porte ouverte dans le ciel. Et la voix que j'avais entendue, pareille au son d'une trompette, me parlait en disant : « Monte jusqu'ici, et je te ferai voir ce qui doit ensuite advenir. »²⁵

Alors j'ai vu : quand l'Agneau ouvrit l'un des sept sceaux, j'entendis l'un des quatre Vivants dire d'une voix de tonnerre : « Viens ! »²⁶

Alors j'entendis dans le ciel une voix forte, qui proclamait : « Maintenant voici le salut, la puissance et le règne de notre Dieu, voici le pouvoir de son Christ ! Car il est rejeté, l'accusateur de nos frères, lui qui les accusait, jour et nuit, devant notre Dieu. »²⁷

Alors j'entendis comme la voix d'une foule immense, comme la voix des grandes eaux, ou celle de violents coups de tonnerre. Elle proclamait : « Alléluia ! Il règne, le Seigneur notre Dieu, le Souverain de l'univers. »²⁸

Malgré son fracas, cette voix n'a rien d'effrayant, elle revêt même parfois le charme de la musicalité :

Et j'ai entendu une voix venant du ciel comme la voix des grandes eaux ou celle d'un fort coup de tonnerre ; mais cette voix que j'entendais était aussi comme celle des joueurs de cithare qui chantent et s'accompagnent sur leur cithare.²⁹

Ne plus entendre cette voix signifierait malédiction, abandon et ruine :

La voix des joueurs de cithares et des musiciens, des joueurs de flûte et de trompette, chez toi ne s'entendra jamais plus. Aucun artisan d'aucun métier chez toi ne se trouvera jamais plus, et la voix de la meule chez toi ne s'entendra jamais plus. La lumière de la lampe chez toi ne brillera jamais plus. La voix du jeune époux et de son épouse chez toi ne s'entendra jamais plus.³⁰

²¹ Apocalypse 10, 4.

²² Apocalypse 14, 13.

²³ Apocalypse 16, 1.

²⁴ Apocalypse 6, 6.

²⁵ Apocalypse 4, 1.

²⁶ Apocalypse 6, 1.

²⁷ Apocalypse 12, 10.

²⁸ Apocalypse 19, 6.

²⁹ Apocalypse 14, 2.

³⁰ Apocalypse 18, 22-23.

Dans la Bible, la musique revêt le plus souvent un caractère vivant et festif, qui ne correspond pas seulement à un éthos de joie. En elle-même, elle est célébration ou invitation à célébrer. Elle a donc une place éminente dans les cérémonies religieuses. Purement vocale à la synagogue, la cantillation s'autorise l'accompagnement de quelques instruments rituels au temple. Mais la démesure des orchestres liturgiques éclate dans le culte des empereurs païens, comme le note avec humour l'auteur du Livre de Daniel.

Le crieur public proclama avec force : « Vous, peuples, nations et gens de toutes langues, on vous l'ordonne : Quand vous entendrez le son du cor, de la flûte, de la cithare, de la harpe, de la lyre, de la cornemuse et de toutes les sortes d'instruments, vous vous prosternerez et vous adorerez la statue d'or que le roi Nabuchodonosor a érigée. Celui qui ne se prosterner pas et n'adorera pas sera jeté immédiatement au milieu d'une fournaise de feu ardent. » Alors, à l'instant même où tous entendirent le son du cor, de la flûte, de la cithare, de la harpe, de la lyre, de la cornemuse et de toutes les sortes d'instruments, tous les peuples, nations et gens de toutes langues se prosternèrent et adorèrent la statue d'or que le roi Nabuchodonosor avait érigée.³¹

Bien plus efficace se révéla le cri des Hébreux associé au son de la trompette lors de l'étrange siège de Jéricho :

L'avant-garde marchait devant les prêtres qui sonnaient du cor, l'arrière-garde suivait l'arche. On marchait et on sonnait du cor. Josué avait donné cet ordre au peuple : « Vous ne pousserez aucune clameur, vous ne ferez pas entendre votre voix, aucune parole ne sortira de votre bouche, jusqu'au jour où je vous dirai : "Poussez une clameur !" Alors, vous pousserez une clameur. » L'arche du Seigneur fit le tour de la ville, elle tourna une fois. Puis on rentra au camp pour y passer la nuit. [...] Les sept prêtres, portant les sept trompes en corne de bélier, marchaient devant l'arche du Seigneur en sonnant du cor. L'avant-garde marchait devant eux, l'arrière-garde suivait l'arche du Seigneur : on marchait en sonnant du cor. Le second jour, ils firent une fois le tour de la ville ; puis ils revinrent au camp. Ils firent ainsi pendant six jours. Le septième jour, ils se levèrent dès l'aurore. Ils firent le tour de la ville, sept fois, selon le même rite. Ce jour-là seulement, ils firent sept fois le tour de la ville. La septième fois, alors que les prêtres sonnaient du cor, Josué dit au peuple : « Poussez une clameur, le Seigneur vous a livré la ville ! [...] Le peuple poussa la clameur et on sonna du cor. Lorsque le peuple entendit le son du cor, il poussa une grande clameur, et le rempart s'effondra sur place. Alors le peuple monta vers la ville, chacun droit devant soi, et ils s'emparèrent de la ville. ³²

Celui qui cherche et ouvre son cœur à une écoute véritable peut découvrir que la voix divine n'est pas toujours aussi redoutable :

Vous n'êtes pas venus vers une réalité palpable, embrasée par le feu, comme la montagne du Sinaï : pas d'obscurité, de ténèbres ni d'ouragan, pas de son de trompettes ni de paroles prononcées par cette voix que les fils d'Israël demandèrent à ne plus entendre. ³³

C'est même parfois tout le contraire, comme l'expérimenta le prophète Elie lors de sa retraite au Sinaï. Le fracas, la violence et le feu s'imposent aux sens et constituent la plus conventionnelle des théophanies. La quête du prophète est moins matérielle, et la divinité qu'il cherche plus spirituelle. Ici encore, c'est le mot « entendre » qui est employé. Mais l'invitation à sortir et à se tenir sur la montagne, ainsi que la succession des éléments suggèrent efficacement l'attitude d'écoute qui est celle du prophète.

³¹ Daniel 3, 4-7.

³² Josué 6, 9-20.

³³ Hébreux 12, 18-19.

Elie tend l'oreille pour être capable de discerner du fracas ambiant le murmure ténu – musical ? – de la brise divine.

Le Seigneur dit : « Sors et tiens-toi sur la montagne devant le Seigneur, car il va passer. » À l'approche du Seigneur, il y eut un ouragan, si fort et si violent qu'il fendait les montagnes et brisait les rochers, mais le Seigneur n'était pas dans l'ouragan ; et après l'ouragan, il y eut un tremblement de terre, mais le Seigneur n'était pas dans le tremblement de terre ; et après ce tremblement de terre, un feu, mais le Seigneur n'était pas dans ce feu ; et après ce feu, le murmure d'une brise légère. Aussitôt qu'il l'entendit, Élie se couvrit le visage avec son manteau, il sortit et se tint à l'entrée de la caverne. Alors il entendit une voix qui disait : « Que fais-tu là, Élie ? »³⁴

Les livres saints accordent une large place aux fréquentes activités musicales liées aux événements, religieux ou profanes, de la société traditionnelle dont ils sont le reflet. Ils contiennent même le témoignage incontestable d'une forme d'écoute musico-thérapeutique.

L'Esprit du Seigneur se détourna de Saül, et un esprit mauvais, envoyé par le Seigneur, se mit à le tourmenter. Les serviteurs de Saül lui dirent : « Voici qu'un mauvais esprit de Dieu te tourmente. Un seul mot de notre maître, et les serviteurs qui sont devant toi chercheront un *bon joueur de cithare* ; ainsi, quand un mauvais esprit de Dieu viendra sur toi, cet homme jouera de son instrument, et cela te fera du bien. » Saül répondit à ses serviteurs : « Voyez donc s'il n'y a pas pour moi un homme qui soit un *bon musicien*, et amenez-le-moi. » L'un des garçons prit la parole et dit : « J'ai vu, justement, un fils de Jessé, de Bethléem, qui *sait jouer*. C'est un homme de valeur, un vaillant guerrier ; il parle avec intelligence ; c'est un bel homme et le Seigneur est avec lui ! » Alors Saül envoya à Jessé des messagers pour lui dire : « Envoie-moi ton fils David, qui est avec le troupeau. » Jessé prit un âne qu'il chargea de pains, ainsi qu'une outre de vin et un chevreau, et il envoya son fils David les porter à Saül. David arriva auprès de Saül et se tint à sa disposition. Saül aima beaucoup David qui devint son écuyer. Saül envoya dire à Jessé : « Que David se tienne donc à ma disposition, car il a trouvé grâce à mes yeux. » Ainsi, lorsque l'Esprit de Dieu venait sur Saül, David prenait la cithare et en jouait. Alors Saül se calmait et se trouvait bien : l'esprit mauvais s'écartait de lui.³⁵

Ce récit, entré dans l'iconographie de toutes les époques, pointe explicitement à trois reprises vers la qualité de la musique et celles du musicien. D'ailleurs le joueur de cithare n'est pas loué pour son seul talent musical ; son éloge porte aussi qualités morales, spirituelles et esthétiques. En quelques mots concis et forts, le jeu musical de David et l'écoute concomitante de Saül se voient intégrés dans la globalité d'une relation explicite d'amitié.

L'écoute est l'attitude spirituelle du sage

Le récit relatif à la harpe de David ouvre la perspective d'une conception cordiale de l'écoute. Écouter avec le cœur, c'est le propre du sage. Et il n'y a rien d'étonnant à constater que telle fut la grâce demandée par Salomon, fils de David et figure tutélaire de la sagesse, à l'inauguration de son règne :

À Gabaon, pendant la nuit, le Seigneur lui apparut en songe. Dieu lui dit : « Demande ce que je dois te donner. » Salomon répondit : « Ainsi donc, Seigneur mon Dieu, c'est toi qui m'as fait roi, moi, ton serviteur, à la place de David, mon père ; or, je suis un tout jeune homme, ne sachant comment se comporter, et me voilà au milieu du peuple que tu as élu ; c'est un peuple nombreux, si nombreux qu'on ne peut ni l'évaluer ni le compter. Donne à ton serviteur un cœur qui écoute pour qu'il sache gouverner ton peuple et discerner le bien et le mal ; sans cela, comment gouverner ton peuple, qui est si important ? »

³⁴ 1 Rois 19, 11-13

³⁵ 1 Samuel 16, 14-23. C'est nous qui soulignons en italiques.

Cette demande de Salomon plut au Seigneur, qui lui dit : « Puisque c'est cela que tu as demandé, et non pas de longs jours, ni la richesse, ni la mort de tes ennemis, mais puisque tu as demandé le discernement, l'art d'écouter et de gouverner, je fais ce que tu as demandé : je te donne un cœur intelligent et sage, tel que personne n'en a eu avant toi et que personne n'en aura après toi. »³⁶

L'écoute est en fait l'exigence biblique originelle, antérieure même aux commandements qui constituent la Torah et gouvernent le Peuple élu :

Écoute, Israël : le Seigneur notre Dieu est l'Unique. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force. Ces paroles que je te donne aujourd'hui resteront dans ton cœur. Tu les rediras à tes fils, tu les répéteras sans cesse, à la maison ou en voyage, que tu sois couché ou que tu sois levé ; tu les attacheras à ton poignet comme un signe, elles seront un bandeau sur ton front, tu les inscriras à l'entrée de ta maison et aux portes de ta ville.³⁷

Il ne s'agit pas tant d'un précepte primordial que d'une nécessité ontologique. Car c'est en parlant que Dieu crée, se révèle, sanctifie et gouverne. Alors qu'il n'y a encore personne pour écouter, la seule musique que fassent entendre les récits de la création est cette parole qui dit et qui nomme :

Dieu dit : « Que la lumière soit ! » et la lumière fut...
Dieu appela la lumière Jour, et les ténèbres Nuit...
Dieu dit : « Qu'il y ait un firmament entre les eaux... »
Dieu appela le firmament Ciel...
Dieu dit : « Que les eaux... »
Dieu appela le sec Terre, et il appela Mer l'amas des eaux.³⁸

Juste cette voix de celui qui marche le soir dans le jardin d'Eden :

Alors ils entendirent la voix du YHWH Dieu passant dans le jardin à la brise du jour, et l'homme et sa femme se cachèrent de devant YHWH Dieu au milieu des arbres du jardin. Mais YHWH Dieu appela l'homme et lui dit : « Où es-tu ? » Il répondit : « J'ai entendu ta voix, dans le jardin... »³⁹

C'est seulement en ouvrant son oreille que la créature peut entrer en relation avec Dieu. Et cette invitation divine à l'écoute se voit déclinée et conjuguée par toutes les générations de prophètes et de sages de l'Ancien comme du Nouveau Testament :

Maintenant donc, si vous écoutez ma voix et gardez mon alliance, vous serez mon domaine particulier parmi tous les peuples, car toute la terre m'appartient.⁴⁰

Josué dit ensuite aux fils d'Israël : « Approchez, écoutez les paroles du Seigneur votre Dieu. »⁴¹

Écoute, mon fils, les leçons de ton père, ne néglige pas l'enseignement de ta mère.⁴²

Écoutez donc, ô rois, et comprenez ; instruisez-vous, juges de toute la terre.⁴³

L'idéal du sage, c'est une oreille qui écoute.⁴⁴

Celui qui écoute la sagesse jugera les nations.⁴⁵

³⁶ 1 Rois 3, 5-12.

³⁷ Deutéronome 6, 4-9.

³⁸ Genèse 1, 3-10.

³⁹ Genèse 1, 7-10.

⁴⁰ Exode 19, 5.

⁴¹ Josué 3, 9.

⁴² Proverbes 1, 8

⁴³ Sagesse 6, 1.

⁴⁴ Siracide 3, 29.

⁴⁵ Siracide 4, 15.

Alors Jésus lui déclara : « Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la gardent ! »⁴⁶

Celui qui est de Dieu écoute les paroles de Dieu. Et vous, si vous n'écoutez pas, c'est que vous n'êtes pas de Dieu.⁴⁷

Cette écoute qui devient le fondement de toute la tradition spirituelle, personne ne l'a mieux formulée que Benoît de Nursie. La règle monastique qu'il compose vers 530, destinée à organiser la vie monastique de tout l'Occident s'ouvre par le mot « Écoute » :

Obsculta, o fili, praecepta magistri, et inclina aurem cordis tui, et admonitionem pii patris libenter excipe.

Écoute, mon fils, les préceptes du maître et incline l'oreille de ton cœur, et reçois l'enseignement d'un père plein de tendresse.

L'injonction, reprise des livres sapientiaux⁴⁸, prend tout son sens lorsqu'on découvre le dernier mot de la Règle : *pervenies* (tu parviendras). L'écoute spirituelle est le premier pas dans la conquête de la sagesse. Cette Règle qui nourrit ensuite toute la tradition contemplative jusqu'à nos jours contient d'ailleurs un conseil qui renouvelle notre concept de la lecture :

Lectioes sanctas libenter audire.

Écouter avec plaisir les lectures saintes.⁴⁹

Chez les Pères, la lecture se pratiquait le plus souvent à voix haute. C'est pourquoi la Règle bénédictine prescrit, en instituant la sieste :

Post sextam autem surgentes a mensa pausent in lecta sua cum omni silentio, aut forte qui voluerit legere sibi sic legat ut alium non inquietet.

Après sexte, se levant de table, ils reposeront sur leurs lits en complet silence, et si par hasard quelqu'un veut lire, qu'il le fasse pour soi-même sans troubler les autres.⁵⁰

Augustin lui-même raconte sa stupéfaction en découvrant comment Ambroise de Milan lisait des yeux, en silence :

Quand il lisait, ses yeux couraient les pages dont son esprit perceait le sens; sa voix et sa langue se reposaient. Souvent en franchissant le seuil de sa porte, dont l'accès n'était jamais défendu, où l'on entrait sans être annoncé, je le trouvais lisant tout bas et jamais autrement... Peut-être évitait-il une lecture à haute voix, de peur d'être surpris par un auditeur attentif en quelque passage obscur ou difficile, qui le contraignît à dépenser en éclaircissement ou en dispute, le temps destiné aux ouvrages dont il s'était proposé l'examen ; et puis, la nécessité de ménager sa voix qui se brisait aisément, pouvait être encore une juste raison de lecture muette. Enfin, quelle que fût l'intention de cette habitude, elle ne pouvait être que bonne en un tel homme.⁵¹

L'office de sainte Cécile, matrone romaine antique choisie par les musiciens de la Renaissance pour être leur patronne céleste, s'ouvre par une expression que cette anthologie ne peut passer sous silence. La

⁴⁶ Luc 11, 28.

⁴⁷ Jean 8, 47.

⁴⁸ Proverbes 1, 8, *cit. supra*.

⁴⁹ *Benedicti Regula monachorum* 4, 35, éd. Eduardus WOELFFLIN, Leipzig, 1895, p. 14.

⁵⁰ *Benedicti Regula monachorum* 48, 8-9, éd. Eduardus WOELFFLIN, Leipzig, 1895, p. 48.

⁵¹ AUGUSTIN d'Hippone, *Confessions*, livre 6, chapitre 3, 3, trad. M. MOREAU (1864), Québec, Samizdat, 2013, p. 76.

première antienne – empruntée comme tout l’office à la passion légendaire qui se diffuse à la fin du V^e siècle – évoque l’entrée de Cécile à la cérémonie de ses noces :

Cantantibus organis, Cæcilia Domino decantabat dicens : Fiat cor meum immaculatum ut non confundar.

Tandis que les instruments jouaient, Cécile chantait au Seigneur : Que mon cœur soit sans tache afin que je ne sois pas déçue.⁵²

Comme l’épisode de David, la scène a été popularisée par l’iconographie, qui représente Cécile avec un petit orgue ou devant un clavier. Même si les orgues hydrauliques sont attestées dans les fêtes de la Rome antique, l’expression de doit pas être forcée : dans l’Antiquité, *organum* désigne toute forme d’instrument de musique, voire un pur accompagnement vocal. Et surtout, l’antienne a omis – peut-être pour des raisons d’équilibre musical – trois petits mots de la Passion⁵³ : *in corde soli* ! Si des instruments accompagnent son entrée dans la salle des noces, c’est dans son cœur, c’est-à-dire spirituellement, que Cécile chante la pureté que, dans le mariage, elle entend réserver à son Epoux divin.

Ce chant spirituel et intime de la chaste Cécile résonne dans l’espace ecclésial et fournit à Ignace d’Antioche l’image des harmonies de la lyre qui suppose une véritable écoute musicale puisqu’il s’agit de « prendre le ton de Dieu » :

Vous ne devez avoir avec votre évêque qu’une seule et même pensée... Votre vénérable presbyterium vraiment digne de Dieu est uni à l’évêque comme les cordes à la lyre et c’est ainsi que du parfait accord de vos sentiments et de l’harmonie de votre charité, s’élève un chant vers Jésus-Christ. Que chacun de vous entre dans ce chœur. Alors, dans l’harmonie de la concorde, vous prendrez par votre unité même le ton de Dieu, et vous chanterez tous d’une seule voix par Jésus-Christ, les louanges du Père qui vous entendra et, à vos bonnes œuvres, vous reconnaîtra pour les membres de son Fils. Il vous est bon de vous tenir dans une irréprochable unité : c’est par là que vous jouirez d’une constante unité avec Dieu lui-même.⁵⁴

Mais écouter la musique est aussi un plaisir

Au-delà de ces multiples interprétations spirituelles ou allégoriques, l’écoute musicale a de tout temps été ressentie aussi comme un plaisir. Les dédales psychologiques du plaisir de l’écoute musicale et les conflits qu’elle peut faire surgir entre intelligence et sensibilité, nul ne les a mieux décrits que l’évêque d’Hippone, dans une confession définitive qui mérite d’être lue dans son intégralité :

Les plaisirs de l’ouïe m’avaient captivé, subjugué plus tenacement, mais vous avez dénoué leurs liens et m’en avez délivré. Aujourd’hui encore, je l’avoue, j’écoute avec une certaine complaisance les mélodies que vivifient vos paroles, lorsque c’est une voix agréable et bien conduite qui les chante ; cependant je ne m’y laisse pas enchaîner au point de ne plus pouvoir me lever, quand je le veux. Admises en moi, avec les pensées mêmes grâce auxquelles elles vivent, elles réclament dans mon cœur une place qui ne soit pas indignes d’elles ; mais j’ai peine à ne leur réserver que celle qui convient. Il me semble que, quelquefois, je leur accorde plus d’honneur qu’il ne faudrait : je sens bien que ces paroles saintes, quand elles sont ainsi chantées, me pénètrent d’une plus religieuse, d’une plus ardente flamme de piété que si elles ne l’étaient point. C’est que tous les sentiments

⁵² *Corpus Antiphonarium Officii III*, 1761, *Cantus index* 001761.

⁵³ Le texte original porte en effet *Cantantibus organis illa in corde soli Domino decantabat dicens* (MOMBRIUS, *Sanctuarium seu Vitae sanctorum*, Paris, Fontemoing, 1910, I, p. 186).

⁵⁴ IGNACE d’Antioche, *Lettre aux Ephésiens* 4, 2. Cf. *Ignace d’Antioche, Lettres*, texte grec, trad. et notes de Th. CAMELOT, Sources chrétiennes 10, Paris, Cerf, 1958).

infiniment variés de l'âme retrouvent chacun leur note propre dans la voix, dans le chant, et je ne sais quelle affinité qui les stimule. Mais la délectation des sens, à laquelle il ne faut pas permettre d'énerver l'âme, m'abuse souvent, quand la sensation ne veut plus, en accompagnant la raison, passer modestement derrière elle, et, alors qu'elle ne doit qu'à celle-ci d'être accueillie, prétend la précéder et la conduire. C'est là que je pêche, sans m'en apercevoir : je ne m'en rends compte qu'après coup.

Parfois aussi je mets quelque excès à me garer de ces surprises, et je pêche par trop de sévérité : il est des moments où je voudrais à toute force écarter de mes oreilles, et de l'Église même, la mélodie de ces douces cantilènes dont on accompagne d'habitude les psaumes de David. Il me paraît plus sûr de s'en tenir à la méthode qui était, m'a-t-on dit souvent (je me le rappelle), celle d'Athanase, l'évêque d'Alexandrie, qui les faisait réciter avec des modulations de voix si peu marquées qu'on eût dit une déclamation plutôt qu'un chant.

Et pourtant quand je me souviens des larmes que me tiraient les chants d'Église aux premiers temps de ma foi reconquise, et qu'aujourd'hui même je suis ému moins encore du chant que des paroles chantées, quand elles le sont par une voix pure, et modulées comme il convient, je reconnais de nouveau toute l'utilité de cette institution.

Ainsi je flotte entre le péril du plaisir sensuel et l'évidence constatée des effets salutaires qu'elle produit ; et, sans porter une sentence irrévocable, j'incline à approuver l'usage du chant dans l'Église, afin que les oreilles charmées aident l'âme, trop faible encore, à s'élever vers une tendre piété. Au surplus, quand il m'arrive d'être plus ému du chant que des paroles chantées, c'est, je l'avoue, une faute qui mérite pénitence et j'aimerais mieux alors ne pas entendre chanter.⁵⁵

Il est aisé de reconnaître dans les premières lignes l'évocation d'Ulysse qui se fait enchaîner par ses compagnons pour parvenir à écouter le chant des sirènes sans succomber à leur charme. La comparaison implicite avec le chant de l'église de Milan laisse entrevoir un reflet de l'incroyable splendeur qu'a pu revêtir le chant chrétien antique. Quant au débat qui se déroule dans le cœur d'Augustin, il ne fait aucun doute qu'il a affecté l'ensemble de l'institution ecclésiastique. La juste place de la musique dans la liturgie, l'harmonie entre cœur, intelligence et sensibilité, n'ont jamais été des conquêtes définitives mais plutôt des équilibres instables toujours à contrôler.

Ce n'est pas pour rien si le plus fameux des papes [réputés] musiciens dut prendre des mesures drastiques pour protéger le chant d'église des dérives qui le menaçaient :

Depuis quelques temps, dans notre sainte Église de Rome, à la tête de laquelle il a plu à la divine providence de me placer, une habitude tout à fait condamnable a été prise, consistant à choisir des chantres pour le service de l'autel ; mais ces chantres, promus diacres, n'accomplissaient de service qu'en chantant, tandis que dans le même temps ils laissaient à l'abandon le ministère de la parole et la charge de la distribution des aumônes. Il en résulta la plupart du temps que, pour promouvoir aux ordres sacrés, on recherchait les jolies voix et on négligeait de rechercher des personnes menant une vie convenable à cet état : le chantre, devenu diacre, charmait certes les fidèles de sa voix mais irritait Dieu par sa conduite. C'est pourquoi j'ordonne par le présent décret que, dans l'Église romaine, il soit interdit aux ministres de l'autel sacré de chanter, mais qu'ils se contentent de lire l'Évangile à la messe. J'ordonne que le chant des psaumes et la proclamation des autres lectures soient accomplis par les sous-diacres, à moins qu'on ne soit forcé de recourir à des clercs appartenant aux ordres mineurs. Que ceux qui voudraient s'opposer à cette décision soient anathèmes.⁵⁶

⁵⁵ SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, livre 10, chapitre 33, trad. Pierre DE LABRIOLLE, Les belles lettres, Club du livre religieux, 1955, p. 253-254.

⁵⁶ Décret du pape Grégoire I^{er}, dit le Grand (590-604), lors du concile de Rome de 595. Texte latin dans Giovan Domenico MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, tomus X, p. 434, Florence-Venise, Antonio Zatta, 1764.

À la même époque, un autre Grégoire se révéla pourtant beaucoup plus accommodant et laissa ses diacres et ceux de ses suffragants participer à ce qui peut être aujourd'hui considéré comme le premier concours de chant de l'histoire du christianisme.

En effet, le 4 juillet 585, le roi Gontran faisant route vers Paris, passa par Orléans, où les évêques de la région célébraient la Saint-Martin d'été autour de l'archevêque de Tours⁵⁷. Le lendemain, 5 juillet, il invita tous les évêques présents à un banquet protocolaire dont Grégoire de Tours s'est souvenu dans ses chroniques :

Interea iam medium prandii peractum, iubet rex, ut diaconem nostrum, qui ante die ad missas psalmum responsurium dixerat, canere iuberem. Quo canente, iubet iterum mihi, ut omnes sacerdotes qui aderant per meam commonitionem, datis ex officio suo singulis clericis, coram rege iuberentur cantare. Per me enim secundum regis imperium admoniti, quisque, ut potuit, in regis praesentia psalmum responsurium decantavit.

Alors qu'on est au milieu du déjeuner, le roi me prie de demander à notre diacre qui, la veille, à la messe, a chanté le psaume-répons, de chanter. Une fois le chant terminé, le roi me sollicite de nouveau, afin que je demande à tous les évêques venus sur mon invitation d'ordonner chacun à un de leurs clercs dont c'est la fonction de chanter devant le roi. En effet, avertis par moi selon l'ordre du roi, chacun d'entre eux chanta de son mieux le psaume-répons en présence du roi.⁵⁸

Ce témoignage exceptionnel ne doit pas être opposé au précédent. En effet, si le roi demande à l'archevêque la permission de faire chanter le diacre, c'est probablement parce que c'est interdit. Et qu'à Tours comme à Rome, la magie du chant des diacres est encadrée par une stricte discipline ecclésiastique.

Cette magie du chant a laissé deux traces éloquentes dans le vocabulaire français. « Charme » (du latin *carmen*, chant) et « enchantement » viennent tous deux du mot chant et relèvent aujourd'hui de la magie et de la séduction. Alors, pourquoi l'histoire antique garde-t-elle si peu de souvenirs de l'écoute musicale et des plaisirs qui y sont liés ?

Peut-être les catégories et la terminologie ont-elles changé. Ce qui est certain, c'est que les conceptions antiques et médiévales du beau sont fort éloignées des nôtres. Jamais à ces époques et dans ces cultures une musique n'est décrite comme belle, ce qui n'empêche pas qu'elle le soit. D'autre part, c'est tout le rapport de l'être humain à la musique qui a pu changer selon les époques et les cultures :

Depuis que la musique n'est plus centre de notre vie, il en va tout autrement ; en tant qu'ornement, la musique doit en premier lieu être « belle »⁵⁹.

Enfin, il n'est pas impossible que la relation de l'homme moderne au plaisir – et notamment au plaisir de l'écoute musicale – ait changé elle aussi.

Seule une étude globale et approfondie après lecture intégrale de l'anthologie à laquelle ces lignes contribuent modestement pourrait apporter de premiers éléments de réponse à ces grandes questions.

⁵⁷ L'épisode a été heureusement mis en lumière par Philippe BERNARD, « La *schola cantorum* romaine et les échanges liturgiques avec la Gaule au VI^e siècle, *Etudes grégoriennes* 27 (1999), p. 112.

⁵⁸ Grégoire de Tours (538-594), *Decem libri Historiarum* VIII, 3.

⁵⁹ Nikolaus HARNONCOURT, *Le discours musical*, Paris, Gallimard 1984, p. 10.